

République Française - Département du Cantal

Arrondissement de Saint-Flour

VILLE D'ALLANCHE



COMMUNE D' ALLANCHE

Séance du mardi 29 mars 2022

Membres en exercice :

14

Date de la convocation: 21 mars 2022

Présents : 11

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-neuf mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe ROSSEEL,

Votants: 13

Présents : Philippe ROSSEEL, Eric VIALA, Claudine HOUSELLE, Jean-Paul DUMAS, Alain GRIFFE, Audrey BLANQUET, Jennifer DEVÈZE, Ludovic LEVAIS, Thierry MARSILHAC, Claude PESCHAUD, Julien THERON

Pour :13

Représentés: Monsieur Patrick MERAL par Monsieur Philippe ROSSEEL,

Monsieur Roland VEDRINES par Madame Jennifer DEVÈZE

Contre : 0

Excusés:

Secrétaire de séance:

Madame Jennifer
DEVÈZE

Présents non votants :

Absents: Jacqueline BARTHAIRE

Objet: Attribution des subventions 2022 - DE_2022_020

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des demandes de subventions qu'il a reçu en mairie et après avis de la commission aux associations propose d'octroyer les subventions suivantes :

Subventions

Estivade en Cézallier	2450
Comité des fêtes Allanchois	1950
Une Meilleur vie pour Nathan	
Entente Cézallier-Alagnon	950
Asso Patrimoine et Tradition	
Amicale Sapeurs pompiers	500
Anciens sapeurs pompiers	270
Judo club	950

Asso des commerçants
Sous Préfecture de SAINT FLOUR
Asso Four de roche
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 08/04/2022
015-211500012-20220329-DE_2022_020-DE

Club de pétanque	450
Club féminin GYM	750
Comice Agricole Salers du Canton d'Allanche	300
Tir sportif Allanchois	300
AS Collège	1000
Enfant du Canton d'Allanche	
Eleveurs de chevaux lourds	300
Les bruyères de Mathonière	0
APE	450
Vélo club du Cézallier	400
Assoc Ancien Combattants	
Comice laitier du Haut Cantal	200
Cté d'organisation des journées d'élevage	
Donneurs de sang	100
Association Cézallier	
Ligue contre le Cancer	50
Assoc Ancien d'AFN	300
Asso amis de la Roche Grande	100
Cézallier vallée de la Sianne	150
GVA	50
ADMR	
AAPPMA	
Voyage Collège	
Voyage Section Sportive collège	
OCCE 15 (voyage scolaire école P)	
EQUIPE ST VINCENT BANQUE ALIMENTAIRE	200
TOTAL	17880

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Attribue les subventions comme énoncées ci-dessus ;
- Autorise le Maire à procéder aux versements.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Le Maire,
Philippe ROSSIEU



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture
et de sa publication

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le : 08/04/2022

publié le : 08/04/2022

RF
Sous Préfecture de SAINT FLOUR
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 08/04/2022
015-211500012-20220329-DE_2022_020-DE